

Dossier d'inscription 2021-2022

Ecole de Musique Intercommunale Cœur de Loire

Les places disponibles seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des dossiers

Le dossier à rendre comporte plusieurs feuillets :

- ANCIENS ELEVES** : un **FORMULAIRE DE REINSCRIPTION** à vérifier, corriger, compléter, dater et signer. Il remplace la fiche **RESPONSABLES LEGAUX** et le recto de la fiche **ELEVE**. Merci cependant d'indiquer le choix d'horaire et de jour pour le cours de **FORMATION MUSICALE**
- NOUVEAUX ELEVES** : une fiche recto-verso **RESPONSABLES LEGAUX OU ELEVE ADULTE** Merci de remplir avec précision l'ensemble des coordonnées, y compris téléphones et courriels afin de vous joindre dans les meilleurs délais en cas de nécessité.
- NOUVEAUX ELEVES** : une fiche **ELEVE** à remplir en complétant des informations individuelles et le choix des cours et pratiques pour chaque personne.
- POUR TOUS LES ELEVES** : le verso de la fiche **ELEVE** : Disponibilités pour les cours individuels, autorisation diffusion image/vidéo, décharge parentale, demande de location, ...
- Les pré-inscriptions se font dès le mois de juin** Les règlements de septembre valident cette inscription : la totalité est due une fois l'inscription validée.
Règlement en 1 seule fois entre le 07 et le 30 septembre
Règlement en 3 fois : du 07 au 30 septembre 2021, du 03 au 30 janvier 2022, du 01 au 30 avril 2022
- Le règlement intérieur (indiquez que vous en avez pris connaissance sur la fiche d'inscription svp)**
- Photo d'identité à transmettre par mail svp**
- Le formulaire HARMONIE DE COSNE à compléter, dater et signer – Joindre un chèque d'adhésion de 15 euros à l'ordre de l'association**
- Pour les résidents de la CC Cœur de Loire bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire, l'indiquer sur la fiche d'inscription et fournir un justificatif svp**

Merci d'indiquer sur le verso de la fiche **ELEVE** vos disponibilités (3 créneaux impératifs) en fonction des jours et heures de présence des professeurs, précisés en page 3 de ce livret. **Les plannings définitifs seront disponibles le mercredi 8 septembre 2021 à 12h.**

Les parcours possibles des apprentis-musiciens

Selon l'âge et le projet de l'élève, différents parcours sont accessibles.

Eveil Musical 1ère année (5 ans, GS), 2ème année (6 ans, CP)

Ce cours collectif s'adresse aux plus jeunes enfants et permet un éveil sensoriel lié aux sons, une découverte instrumentale, une initiation au chant, une approche ludique du langage musical.

A partir de 7 ans, l'enfant pratique un instrument et entame son parcours de formation en Cycle I (4 années : CI-1, CI-2, CI-3, CI-4) - *Cursus normal*

L'enfant pratique l'instrument choisi en **cours individuel** (30 min) ou **cours collectif** (45 min). Il participe **obligatoirement** à un cours collectif de **Formation Musicale** (FM, 1h15)

Après avoir validé les acquisitions du Cycle I (contrôle continu et examen), l'élève accède au Cycle II (4 années : CII-1, CII-2, CII-3, CII-4) - *Cursus normal*

Dans ce cas, le cours collectif de **Formation musicale** (1h) et **une pratique collective** sont **obligatoires**. Le cours d'instrument passe à 45 minutes en individuel ou 1h en cours collectif.

Adolescents et adultes peuvent intégrer un parcours « *Hors Cursus* »

Le temps de cours individuel (30 ou 45 min) est déterminé en fonction du niveau, de la régularité de la pratique ou de la participation régulière aux ensembles amateurs (orchestres, chorales, ...)

Les ateliers collectifs : Orchestre Vents et Percussions Cycle 1, Orchestre à cordes Cycle 1, Ensemble de Guitares, Impro Jazz, MAO (Musique assistée par ordinateur). Lorsque vous êtes inscrit dans un cours instrumental ou vocal, l'accès à ces ateliers collectifs est gratuit et recommandé. Il est également possible d'accéder uniquement à ces ateliers moyennant finances.

Les ACPI (Ateliers collectifs de pratique instrumentale) sont proposés à Donzy et Pouilly pour initier les jeunes élèves à la trompette ou au saxophone.

Ensembles de pratique en amateurs : Harmonie de Cosne, Les Vents de Loire, Atout Chœur, The Big Doo Doo Band, Orchestre Attacca, Ateliers MAA (Musiques Actuelles Amplifiées)
La participation aux ensembles de pratique en amateurs permet de bénéficier d'une réduction de 40% sur les cours instrumentaux et la formation musicale. Adhésion obligatoire à l'association « Harmonie de Cosne » (sauf Ateliers MAA).

Périodes d'enseignement en 2021-2022 Zone A (Nièvre)

Période 1	du lundi 13 septembre au samedi 23 octobre 2021
Période 2	du lundi 08 novembre au samedi 18 décembre 2021
Période 3	du lundi 03 janvier au samedi 12 février 2022
Période 4	du lundi 28 février au samedi 16 avril 2022
Période 5	du lundi 02 mai au mercredi 06 juillet 2022

Pas de cours les jours fériés :

jeudi 11 novembre 2021, jeudi 26 mai 2022 (Ascension) , lundi 06 juin 2022 (Pentecôte).

**Jours et horaires de présences des professeurs pour l'année 2021-2022.
Merci de vous y référer pour indiquer vos disponibilités (3 créneaux impératifs) sur le verso de la fiche ELEVE.**

Instruments	Professeurs	Jours et horaires des cours
Guitare et basse électriques	Stéphane MINEOT	lundi (16h à 21h)
Basson	Bruno LALLOZ	mardi (12h à 12h45, 16h à 18h30), mercredi (13h à 14h)
Batterie	David JEANNESSON	mercredi (9h à 12h, 13h à 18h, 19h à 19h30)
Chant	Claire-Lise DUFOUR	mercredi (13h à 18h), jeudi (12h à 20h)
Clarinette	Thomas ROLLOT	samedi (10h30 à 17h30)
Claviers	David BAZIN	lundi (17h à 18h, 19h à 20h), mardi (15h à 17h30, 19h à 20h), mercredi (9h à 10h30, 15h15 à 19h30), jeudi (15h à 18h), vendredi (14h à 18h)
Cor	Sébastien SMEKTALA	jeudi (17h à 20h)
Flûte traversière	Carine DUPRE	samedi (12h à 20h)
Guitare classique	Philippe GOBY	mardi (15h à 19h) mercredi (10h00 à 17h30, 18h30 à 20h)
Orgue/ Piano	Alice BENEVISE	vendredi (12h à 21h)
Percussions	Julien COQBLIN	jeudi (15h à 21h)
Piano	Guy JAILLOT	samedi (10h à 18h30)
Saxophone	Sébastien LEDOUX	Lundi (16h à 20h), jeudi (16h à 20h), vendredi (16h à 18h)
Tambour	Mikaël FOREST	lundi (18h à 19h30)
Trombone	<i>En cours de recrutement</i>	<i>Non défini</i>
Trompette	Christian DOUSSON	samedi (11h à 16h)
Violon	Séverine PELLERIN (remplaçant Stéphane RUELLE jusqu'au 31/12/21)	mercredi (9h à 12h, 13h30 à 18h30)
Violoncelle	Sylvain BERNERT	lundi (16h à 18h45, 20h15 à 21h)

Horaires du secrétariat pour les inscriptions/réinscriptions

Les places des anciens élèves sont réservées jusqu'au 04/09/21. Au-delà de cette date, elles sont considérées comme disponibles (cf. Règlement intérieur).

du 29/06 au 02/07
du 24/08 au 27/08
du 07/09 au 10/09
du 21/09 au 24/09

Mardi		14h - 16h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi		14h - 16h
Vendredi	9h - 12h	14h - 16h

du 21/06 au 26/06
du 05/07 au 10/07
du 30/08 au 04/09
du 13/09 au 18/09
du 27/09 au 30/09

Lundi		16h - 18h
Mardi		16h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi		16h - 18h
Vendredi		16h - 18h
Samedi		14h - 16h

Les règlements pour l'inscription se feront au secrétariat à partir du 07 septembre 2021
Date de reprise des cours : **Lundi 13 septembre 2021**



Année Scolaire 2021-2022

Responsable Légal 1 ou Eleve Adulte Adresse de facturation

Madame ou Monsieur

NOM:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Code Postal et Ville:

Adresse courriel:

Téléphone mobile:

Téléphone domicile:

Téléphone professionnel:

**Profession: Merci de
cocher la case
correspondante**

Agriculteur-Exploitant		Ouvrier non qualifié	
Artisan		Ouvrier qualifié	
Cadre administratif & Cadre commercial d'entreprise		Personne sans activité professionnelle	
Cadre de la fonction publique		Personne service direct aux particuliers	
Chef d'entreprise de plus de 10 salariés		Policier ou Militaire	
Chômeur n'ayant jamais travaillé		Professeur et assimilé	
Clergé- Religieux		Profession information, arts et spectacles	
Commerçant et assimilé		Profession interim. admin. fonction publique	
Contremaître, Agent de maîtrise		Profession interim. Santé, travail social	
Emploi civil - Agent sécurité fonction publique		Profession libérale	
Employé administratif d'entreprise		Retraite agriculteur-exploitant	
Employé de commerce		Retraite artisan, commerce, chef d'entreprise	
Ingénieur- Cadre technique d'entreprise		Retraite cadre profession intermédiaire	
Instituteur et assimilé		Retraite employé, ouvrier	
Ouvrier Agricole		Technicien	

Année Scolaire 2021- 2022

Responsable Légal 2

Madame ou Monsieur

NOM:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Code Postal et Ville:

Adresse courriel:

Téléphone mobile:

Téléphone domicile:

Téléphone professionnel:

**Profession: Merci de
cocher la case
correspondante**

Agriculteur-Exploitant		Ouvrier non qualifié	
Artisan		Ouvrier qualifié	
Cadre administratif & Cadre commercial d'entreprise		Personne sans activité professionnelle	
Cadre de la fonction publique		Personne service direct aux particuliers	
Chef d'entreprise de plus de 10 salariés		Policier ou Militaire	
Chômeur n'ayant jamais travaillé		Professeur et assimilé	
Clergé- Religieux		Profession information, arts et spectacles	
Commerçant et assimilé		Profession interim. admin. fonction publique	
Contremaître, Agent de maîtrise		Profession interim. Santé, travail social	
Emploi civil - Agent sécurité fonction publique		Profession libérale	
Employé administratif d'entreprise		Retraite agriculteur-exploitant	
Employé de commerce		Retraite artisan, commerce, chef d'entreprise	
Ingénieur- Cadre technique d'entreprise		Retraite cadre profession intermédiaire	
Instituteur et assimilé		Retraite employé, ouvrier	
Ouvrier Agricole		Technicien	



ELEVE 2021-2022

Nom Prénom: _____

Date et lieu de naissance: _____

Adresse: _____

Code Postal et Ville: _____

Etablissement Scolaire et classe en 2021/2022: _____

Téléphone de la personne adulte à joindre: _____

Téléphone Mobile de l'élève: _____

Adresse Courriel de l'élève: _____

Cochez les pratiques en amateurs auxquelles vous participerez en 2021-2022

• ORCHESTRE A CORDES "ATTACCA"	lundi 18h45 - 20h15	<input type="checkbox"/>	Si vous avez coché une de ces cases, merci de remplir le formulaire Association "Harmonie de Cosne"
• CHORALE "ATOOUT CŒUR"	mercredi 19h15 - 21h15	<input type="checkbox"/>	
• ENSEMBLE DE JAZZ "THE BIG DOO DOO BAND"	vendredi 20h - 22h	<input type="checkbox"/>	
• ENSEMBLE DE CUIVRES "VENTS DE LOIRE"	samedi 16h - 17h	<input type="checkbox"/>	
• ORCHESTRE A VENTS "HARMONIE DE COSNE "	samedi 17h30 - 19h30	<input type="checkbox"/>	
• ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES	jeudi 19h15 - 20h15 vendredi 18h15 - 19h15	<input type="checkbox"/>	

Cochez les cours et ateliers auxquels vous participerez en 2021-2022

Cours instrumentaux		Formation musicale		Ateliers collectifs			
Flûte traversière	<input type="checkbox"/>	Eveil		Ensemble Guitares Cycle 2 mardi 19h-20h			
Basson	<input type="checkbox"/>	Eveil le mercredi	5 ans 16h30-17h15	Orchestre Cordes Cycle 1 mercredi 17h30-18h30			
Clarinette	<input type="checkbox"/>		6 ans 15h30-16h30				
Saxophone	<input type="checkbox"/>	Cycle 1		Orchestre Vents et Percussions Cycle 1 Enfants/Adultes samedi 14h-15h			
Cornet Trompette	<input type="checkbox"/>	1C1	mercredi 10h30-11h45				
Cor	<input type="checkbox"/>		mercredi 14h-15h15	Impro jazz vendredi 19h-20h			
Trombone Tuba Euphonium	<input type="checkbox"/>	1C2	mardi 17h30-18h45				
Violon	<input type="checkbox"/>		mercredi 16h-17h15				
Violoncelle	<input type="checkbox"/>	1C3	mercredi 10h30-11h45	Atelier MAO/ Gravure mercredi 18h-19h			
Guitare Classique	<input type="checkbox"/>		mercredi 14h-15h15				
Guitare Electrique	<input type="checkbox"/>	1C4	mardi 17h30-18h45	ACPI Donzy Mercredi 9h15-10h15			
Basse Electrique	<input type="checkbox"/>						
Chant	<input type="checkbox"/>	Cycle 2		Saxophone			
Piano	<input type="checkbox"/>	2C1	samedi 15h-16h			Trompette	
Orgue	<input type="checkbox"/>	2C2	lundi 18h-19h				
Claviers	<input type="checkbox"/>	2C3	vendredi 18h-19h	ACPI Pouilly Mercredi 11h-12h			
Tambour	<input type="checkbox"/>	Hors Coursus					
Percussions classiques	<input type="checkbox"/>	Ados	jeudi 18h-19h			Saxophone	
Batterie	<input type="checkbox"/>	Adultes	mardi 18h45-20h	Trompette			

Enfant résidant sur le territoire communautaire Cœur de Loire bénéficiant de l'ARS -> cochez la case ci-contre svp

Cadre réservé à l'administration
Date de réception du dossier:

Photo d'identité de l'élève par mail svp: coledemusique@coeurdeloire.fr

** Nouvelle inscription: en fonction des places disponibles, nous vous confirmerons votre inscription au plus tard début septembre.*

DISPONIBILITES COURS INSTRUMENTAL/VOCAL

Consultez les jours et horaires de présence du professeur de votre spécialité (page 3 du dossier d'inscription) et complétez le tableau ci-dessous avec 3 propositions obligatoires (*joindre une feuille libre annexe si vous pratiquez plus d'un instrument*) :

JOURS	HORAIRE (30 à 45 min par proposition)

AUTORISATION DIFFUSION IMAGE/VIDEO

Je soussigné(e).....

Autorise / n'autorise pas (*razer la mention inutile*) l'Ecole de Musique Cœur de Loire à diffuser les photos et/ou vidéos et/ou productions de mon enfant ou moi-même.

DECHARGE PARENTALE

Je soussigné(e).....

Autorise mon enfant à accéder et quitter seul l'Ecole de Musique/ à accéder et quitter l'Ecole de Musique accompagné des personnes ci-après nommées (*razer la mention inutile*) :

LOCATION INSTRUMENTS A VENT

Je souhaite louer un instrument à vent pour l'année 2021 2022 (90€/an) : **OUI NON**

Type d'instrument :

REGLEMENT INTERIEUR/ CONSEIL D'ETABLISSEMENT

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique et l'accepter

Je souhaite représenter les parents d'élèves et élèves adultes au Conseil d'établissement : **OUI NON**

CHOIX DU MODE DE REGLEMENT

En 1 seule fois : septembre

En 3 fois : septembre / janvier / avril

Fait à

le

Signature :

**ASSOCIATION
HARMONIE de
COSNE**

8 Impasse de la Madeleine
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
03 86 26 60 17

Présidente: Lise AVRAIN - lise.avrain@orange.fr

2021-2022



Nom & Prénom:	
Date et Lieu de Naissance:	
Adresse:	
Code Postal et Ville:	
Téléphone portable:	
Telephone fixe:	
Adresse Courriel:	

Cochez le (ou les) ensemble(s) de pratique en amateur auxquelles vous participerez en 2021 - 2022

- | | |
|--|--|
| ● ORCHESTE A CORDES "ATTACCA" avec Sylvain BERNERT - lundi 18h45 à 20h15 | |
| ● CHORALE "ATOUT CHŒUR" avec Kertu REIN - mercredi 19h15 à 21h15 | |
| ● ENSEMBLE DE JAZZ "THE BIG DOO DOO BAND" avec Sébastien LEDOUX - vendredi 20h à 22h | |
| ● ENSEMBLE DE CUIVRES "VENTS DE LOIRE" avec Laurent NOGUES - samedi 16h à 17h | |
| ● ORCHESTRE A VENTS "HARMONIE de COSNE " avec Jean-Yves CHIR - samedi 17h30 à 19h30 | |

Références de votre (vos) instrument(s) personnel(s) - Marque, modèle et numéro de série

Depuis quelle date êtes vous membre de l'association?

Combien d'années de pratique en société ou ensemble musical
y compris en dehors des associations citées ci-dessus?

JOINDRE UN CHEQUE DE 15 euros libellé à "HARMONIE DE COSNE"

Règlement joint

OUI

NON

Date et Signature



Tarifs 2020-2021*

Cotisation forfaitaire de 25 euros fixe quelle que soit la date d'inscription pour tous les élèves de l'école de musique

Tarifs généraux	CC Cœur de Loire	Hors CC Cœur de Loire
Formation musicale et/ou instrumentale	297 €	522 €
Eveil Musical	183 €	315 €
Ateliers collectifs et ACPI	66 €	66 €
2ème instrument	257 €	450 €

L'accès aux ateliers est gratuit pour les élèves et membres de l'association "Harmonie de Cosne"

Une réduction de 25% sera appliquée pour les enfants des résidents de la Communauté de Communes

Cœur de Loire bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire 2020 sur présentation d'un justificatif.

Tarif spécifique aux instrumentistes et choristes de l'association Harmonie de Cosne ou des formations suivantes

- Orchestre à vents "Harmonie de Cosne"
- Ensemble de jazz "The Big Doo Doo Band"
- Ensemble de cuivres "Vents de Loire"
- Chorale "Atout Chœur"
- Orchestre à cordes "ATTACCA"
- Ateliers de Musiques Actuelles de l'école de musique

Tarif spécifique musiciens/choristes	CC Cœur de Loire	Hors CC Cœur de Loire
Formation musicale et/ou instrumentale	177 €	315 €

REDUCTION DES DROITS D'INSCRIPTION

Nombre d'élèves de la même famille	Taux de réduction appliqué sur les droits d'inscription
2	25%
3	30%
4	35%
5 et plus	40%

Les réductions ne s'appliquent pas pour un 2ème instrument, ni pour un atelier collectif

*** Tarifs donnés à titre indicatif, proposés par le Conseil d'établissement du 10 mars 2020, soumis à la validation du prochain Conseil communautaire**

8 impasse de la Madeleine – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

ecoledemusique@coeurdeloire.fr 03 86 26 60 17

Édité en juin 2020

Harmonie



de Cosne

LOCATION INSTRUMENT

Monsieur ou Madame :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Téléphones :

Courriel :

souhaite louer un instrument pour l'année 2021-2022

Type d'instrument :

destiné à:

élève de l'Ecole de Musique

ci-joint un chèque de 90 euros libellé à HARMONIE de COSNE

qui sera encaissé si un instrument est attribué (en fonction du stock disponible)

En cas de détérioration, les frais de remise en état sont à la charge du locataire

Date

Signature

Matériel:

Modèle ou Marque:

Numéro de série:

Inscrit à l'inventaire sous le numéro:

Règlement joint : OUI NON

Espèces/ Chèque :

Cadre réservé
à l'Ecole de Musique